

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche ; université Paris 2, Institut français de presse

Dans les journaux comme dans les reportages, dans la presse écrite comme dans les programmes télévisés, la parole furtive de citoyens lambda est quasi systématiquement convoquée. C'est l'interview des manifestants du jour, des victimes d'une météo capricieuse ou encore des responsables associatifs commentant passionnément la dernière proposition de loi. Comme fragments singuliers d'une action collective, comme personnes nommées mais presque immédiatement oubliées dans le flot du reportage en cours et de l'information en continue, ces intervenants d'un jour méritent la désignation - répandue - d'anonymes.

S'intéresser aux multiples interviews, aux "petites phrases", aux commentaires, aux explications, aux réactions innervant tous les journaux d'une journée, c'est d'abord s'intéresser aux places dévolues à ces interviews à répétition dans la chaîne de production de l'information. C'est s'intéresser aussi aux enjeux propres à cet espace de parole si particulier qu'est cette masse "d'interviews expresses." Qui intervient ? Y a-t-il un portrait de l'anonyme médiatique type ? Faut-il répondre à des critères de compétence ou d'intérêts implicites spécifiques ? A quel propos, sur quels sujets, ces "paroles de rue" sont-elles le plus régulièrement convoquées ?

Certes, ces micros trottoirs comme ces mini-sondages construisent d'abord "une représentation charnelle" de l'espace public, "une mise en scène de l'opinion publique" qui, pour reprendre les termes de Dominique Mehl "ne serait plus seulement une palette de chiffres ordonnant les avis de la population²". Peut-être doit-on effectivement leur présence répétée à une recherche d'identification de la part des professionnels de la télévision entre le citoyen standard qui s'exprime devant la caméra et le citoyen/télespectateur qui le regarde³ ? Sans doute expérimentent-ils dans un format court la

fameuse promesse d'authenticité qu'on retrouve aussi bien dans les faits divers de la fin du XIXe siècle (Anne-Claude Ambroise-Rendu⁴) que dans les palabres télévisées contemporaines. Mais derrière une telle notion englobante "d'opinion publique", beaucoup de fractures peuvent être tracées : fractures idéologiques, fractures sociales, formes de participation différentes aussi, même en trente secondes. Et c'est précisément parce que tout se joue en un laps de temps si court, en quelques mots de présentation et quelques phrases d'argumentation, que les prêts-à-penser et les prêts-à-présenter, les formats de discours et les formats de légitimité, apparaissent le plus spontanément ou, ce qui revient ici au même, avec la naturalité la plus brutale mais aussi la plus efficace. Comment un interviewé inconnu pourrait-il contrebalancer en aussi peu de temps les effets profitables ou néfastes d'une présentation parfois avantageuse, parfois défavorable mais toujours succincte, voire réductrice ? Parallèlement, c'est aussi parce que ces interventions sont réduites à peu de mots, mots qui plus est enchâssés dans un contexte non maîtrisé (l'angle du reportage, le commentaire du journaliste) qu'il est difficile d'en faire l'analyse. Comment rendre compte des choix et des non-dits de propos aussi brefs ? En fait, ici comme ailleurs, c'est la répétition du même, l'invariabilité des situations dans la variabilité des personnes interviewées, c'est la récurrence potentielle d'idées similaires divulguant alors, au nom et avec l'autorité d'un réel anonyme analysé par Frédéric Lambert, des croyances et des mythes collectifs⁵. C'est au fond la prise en compte de l'effet de masse qui permet d'appréhender toutes les logiques traversant l'anonymat médiatique⁶. Une seule journée d'information télévisée ne produit-elle pas plusieurs dizaines d'interviews expresses (prendre comme ici un corpus d'une journée "d'anonymes" télévisés, une journée des seuls JT et re-

portages de TF1, France 2-3-5, Canal + et M6 du 15 janvier 2002, c'est déjà en comptabiliser plus de 220) ?

I - L'impossible anonymat télévisé

On ne peut comprendre les logiques propres à cette forme de parole médiatique sans évaluer d'emblée la place accordée à l'interviewé dans l'interview, à l'individu comme personne ou comme porteur d'un message. Ici plus qu'ailleurs, chaque mot a un sens. Jusqu'où peut-on parler d'anonymat, c'est-à-dire au sens strict de personne dont on ignore le nom, alors que l'écrasante majorité de ces intervenants "express" est nommément identifiée (plus précisément 160 des 220 personnes du corpus, soit près de 73 % de l'ensemble) ? Comme l'explique clairement Yves Jeanneret, l'extension actuelle d'anonymat de "celui dont on n'a pas dit le nom" à "celui dont on n'a pas retenu le nom" tient à l'impossibilité d'attribuer un nom à une personne, à un acte ou à un visage⁷. Un anonymat par excès d'auteur⁸ en quelque sorte, ou plutôt, comme le note Anne-Claude Ambroise-Rendu, un anonymat "oscillant toujours entre le sans nom et le nom commun, le nom de tout le monde qui, par définition, n'est pas un nom propre, puisque tout le monde c'est personne⁹". Mais comme le rajoute immédiatement Yves Jeanneret, il s'agit "d'autant de figures différentes de l'anonymat [qui produisent] des effets différents sur la valeur d'un acte ou d'une parole."

Car, de fait, pour filer une métaphore "militaire", la position de ces témoins, commentateurs, passants lambda est plus proche de celle du soldat inconnu (celui dans qui toutes les familles portant le deuil d'un soldat mort doivent se reconnaître¹⁰) que du soldat anonyme (celui qui à l'inverse masque volontairement son identité de peur de se faire reconnaître). Au fond, c'est un inconnu identifié dont le nom s'efface aussitôt pour que l'on puisse mieux se concentrer sur tout le reste, c'est-à-dire son propos et l'agrégat qu'il est censé représenter (milieu social, groupe professionnel, groupe d'usagers, idéologie, etc.). C'est pourquoi il ne faut pas faire de contresens : identifier tous les intervenants d'un journal d'information, définir "au nom de qui" ou tout au moins "d'où parle-t-il" est jugé indispensable. C'est même indispensable à plusieurs titres.

1/ Qui (nous) parle ?

N'est pas inconnu médiatique qui veut. Pour dire son mécontentement devant la énième grève de transport de la RATP, il faut être *en train de marcher* dans la rue, ou mieux, attendre - vainement - un RER sur le quai. Pour témoigner ou même réagir à une campagne de vaccination contre la méningite, il ne suffit pas d'être directement concerné. Il faut aussi être filmé (et accessoirement repéré) dans une pharmacie ou devant une cour d'école (notamment les JT de France 3 national et M6). Cela "va de soi" mais encore faut-il le dire. S'il y a quelques "anonymes" sans nom, il n'y en a aucun sans catégorie d'appartenance. Les uns sont salariés d'un groupe en restructuration (Brandt : tous les journaux), d'autres policiers municipaux en grève (France 3, 12h, Toulouse) ou encore parents concernés par l'opération "pièces jaunes" (notamment TF1, 13h et 20h). Personne n'échappe à la règle parce que cette règle est constitutive du système de production d'information. Si l'on n'est pas acteur de l'événement, on en est une illustration typique, un pourfendeur acharné ou bien on en ressent les effets. Pour dire l'actualité, il faut en faire directement (initiateur, applicateur, utilisateur) ou indirectement partie (destinataire, acteur touché). Une telle règle n'aurait d'autre intérêt que de rappeler un poncif si cela n'impliquait pas qu'il faut aussi le prouver par l'image (que l'actualité décrite nous concerne - à un titre ou à un autre - nous les inconnus interviewés). Comment assurer dans le cas contraire que l'interviewé a un rapport direct avec le problème du soir, qu'il apporte un complément d'information sur la situation en cours et qu'il est intéressant pour cela ? (et non a-t-il quelque chose d'intéressant à dire ?)

Et en cela l'anonymat télévisé strict, individuel souvent mais surtout collectif, est impossible. Impossible parce que sans nom mais surtout sans profession, situation personnelle, familiale, lieu d'habitation déclaré (selon les cas), on rend d'abord plus difficile la compréhension des propos tenus [tous les journaux]. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la réaction de Guy Darbois (monsieur SVP des *Dossiers de l'écran*, débat institutionnel et pédagogique, A2, 1967-1991) quand un parlementaire s'étonnait de l'obligation faite aux correspondants de SVP de déclarer leur identité à

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

partir de 1979. "Que veut-on insinuer ? Que nous transmettons les fiches à la police ou que nous les utilisons à des fins commerciales ? [...] J'ai besoin de savoir qui nous appelle sur tel et tel problème pour dire à l'antenne : «Voilà ce que pensent les parents, les enfants ou les retraités quand le sujet les concerne»¹¹". Quitte à classer les gens en conglomerats plus ou moins arbitraires ou à opérer ce classement à partir de ses propres stéréotypes ou catégories préconçues. Dès lors pourquoi ne s'attacherait-on qu'à l'anonymat ou au dévoilement de l'identité individuelle alors que c'est surtout le nom collectif qui, ici, compte ?

Relever des contradictions fondamentales entre les exigences d'un strict anonymat et celles d'un recueil d'informations visuelles, illustrées, commentées et disséquées exige plus fondamentalement encore d'insister sur la notion de responsabilité. Associer un nom à une fonction, à une réaction, à des explications ou des désapprobations, ce n'est pas seulement situer et classer les propos de chacun. C'est demander aux interviewés de signer nommément leurs idées. C'est leur laisser prendre leurs responsabilités¹². Comment ne pas tenir compte du fait qu'il a fallu plusieurs années pour qu'un nom soit donné aux représentants inconnus du groupe "sidéen" ? Ce nom, précise Yves Jeanneret, devient alors un nom revendiqué. C'est un geste symbolique et politique, une façon de montrer que, loin d'avoir honte de sa maladie, on ne désire pas se cacher¹³. D'une manière plus générale, ou plutôt plus banale, signer ses idées revient en quelque sorte à s'assurer du sérieux de sa contribution à cette production collective de l'information qu'est le journal télévisé. Cautions d'authenticité, de proximité, cas concrets de problèmes redoutablement abstraits, ces interviews se présentent aussi comme des sources d'informations ("Comment les joueurs réagissent à l'euro ?", "Comment adapter les machines de jeux aux nouveaux billets ?" : reportage sur une salle de jeux dans le JT de France 2, 13h). Celui qui signe de son nom ses actes comme ses propos "doit se reconnaître auteur de ses paroles, de ses écrits, de ses engagements, de ses actes d'achat ou de vente de biens." Répondre de son nom, c'est répondre de ses informations. Et inversement, "en cet acte de signer, ajoute Alice Chalanset, nul ne peut sans risque me remplacer¹⁴"

(risques juridiques ou ici simplement moraux [le déshonneur d'une personne qui s'attribue les "bons mots" d'autrui]). Cet axiome explique aussi pourquoi l'anonymat télévisé, source d'information à la fois ostensible et contradictoirement non dévoilée, n'existe presque pas. Il explique pourquoi beaucoup des quelques réelles figures anonymes constatées sur l'ensemble de ces reportages et journaux télévisés (un cas sur cinq) concernent notamment les personnes exposées à d'éventuelles représailles, colères ou - plus tard - réprobations publiques pour avoir parlé de sujets sensibles ou de pratiques socialement honteuses à "nom découvert" (c'est le cas des voisins de palier d'un curé/pédophile présumé à Outreau : JT de TF1, 13h). Mais cet anonymat strict relève d'une pratique journalistique classique - refuser de divulguer ses sources -, pratique simplement adaptée aux contraintes de l'image.

2/ L'identité collective

Et ce d'autant plus qu'il y a d'autres moyens de rendre collectives des idées ou des histoires affichées par un individu, un passant, un père de famille qu'en effaçant l'identité, et donc la propriété individuelle sur cette idée, de la personne censée incarner le comportement ou la réaction de tout un agrégat. Comme pour les faits divers où tous les personnages (voleur, assassin, victime, héros...) sont intégrés à des types récurrents par la réduction de l'ensemble de leur personnalité au défaut ou à la qualité typique de leur catégorie (courage...)¹⁵, l'essentiel de la présentation des "anonymes" des journaux télévisés se concentre sur les éléments de l'interviewé, de son comportement ou de sa position qui affermissent la catégorie qui lui est destinée. Ces figures individuelles qui, précise Anne-Claude Ambroise-Rendu dans le cas des faits divers du XIXe siècle, "donnent à voir une absence [groupe d'ouvriers, PDG...] en substituant à l'objet une image [...], l'image visuelle dont le lecteur a besoin¹⁶". Très souvent d'ailleurs, les limites de la catégorie sont suffisamment floues, suffisamment peu contraignantes, pour ne nécessiter qu'une présentation succincte, surtout pour des interventions aussi ramassées (usager, habitant, patient...). Evidemment, cette catégorisation accélérée est ici d'autant plus aisée qu'il suffit d'insister sur un détail, d'en oc-

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette

culter un autre, pour modifier ces présentations. Il n'est pas rare qu'un "anonyme" décrit ici comme "habitant de la Réunion" (reportage de TF1, 13h, à partir d'images de RFO) se révèle finalement être "maire de Sainte-Rose" ailleurs (reportage initial de RFO diffusé sur France 3 national, 13h-14h). S'afficher comme notable, c'est-à-dire comme un peu plus ordinaire que n'importe quel Réunionnais ordinaire, brouille-t-il l'idée de témoignage naturel d'un phénomène naturel (coulée de lave) ? L'emploi efficace de la catégorie "témoignage lambda" suppose-t-il quelques accommodements ? C'est en tout cas manifestement le cas de l'appartenance politique. Interrogé sur le projet d'un troisième aéroport dans sa commune, un élu est catalogué "maire *sans étiquette* de Vermandouilliers" (JT de TF1, 13h). C'est peut-être une demande du maire. C'est sans doute aussi l'illustration d'une augmentation du nombre de petites communes au maire élu sans affiliation politique¹⁷, au nom de l'intérêt de toute la collectivité. C'est plus sûrement encore une volonté de généraliser le propos : ce maire représente tous ses habitants, sans considération partisane. Mais une telle catégorisation suggère en retour qu'à son niveau, celui de la "communauté villageoise", il n'y a pas de désaccords, pas de débats (politiques) mais un point de vue partagé par tous. Au fond, simplifier les critères d'identification de chacun aboutit aussi à simplifier les catégories de démarcation employées.

Les effets de cette catégorisation à grands traits sont d'autant plus sensibles qu'une identité déclarée est très souvent exclusive de toute autre considération. Aucun policier ou pom-

pier interviewé comme policier ou pompier n'est aussi présenté comme célibataire ou père de famille. Aucun "usager", "parent", "patient", "habitant de..." ou quelconque membre d'une catégorie de ce type - si large et englobante que les téléspectateurs peuvent aisément se sentir concernés - ne voit précisé son âge ou plus encore sa profession.

Les effets de cette catégorisation à grands traits sont d'autant plus sensibles qu'une identité déclarée est très souvent exclusive de toute autre considération. Aucun policier ou pompier interviewé comme policier ou pompier n'est aussi présenté comme célibataire ou père de famille. Aucun "usager", "parent", "patient", "habitant de..." ou quelconque membre d'une catégorie de ce type - si large et englobante que les téléspectateurs peuvent aisément se sentir concernés - ne voit précisé son âge ou plus encore sa profession.

Rien, et surtout pas une différenciation par catégorie socioprofessionnelle, n'empêche de se focaliser sur l'essentiel : la valeur illustrative ou représentative des propos. Ainsi, beaucoup de téléspectateurs sont père ou mère et peuvent à ce titre comprendre, voire partager, la détresse d'une "mère de Natacha [toxicomane]" quand celle-ci raconte : "c'est mon enfant. Ça fait très mal [...]. C'est encore la haine, la haine. Ça ronge, ça vous bouffe, ça vous bouffe de l'intérieur" (*Ça me révolte*, M6, 20h45-22h45). Elle est mère et seulement mère. Son identité et donc son discours doit s'apprécier en dehors de toute autre considération familiale (famille unie ? divorcée ?), "environnementale" (cité ? centre d'une grande ville ?) ou sociale susceptibles de restreindre la généralité et, par là, l'intensité de son témoignage.

On ne peut alors totalement comprendre pourquoi l'identité de la plupart de ces inconnus pourtant

nommément présentés est si rapidement oubliée (d'où l'usage extensif, et par certains côtés dilaté, d'anonymat) sans mesurer à quel point il est facile de se focaliser sur ces catégories de classement utilisées, à la fois malléables, compréhensibles, clairement identifiables et, à la limite, facilement mémorisables.

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

3/ Une catégorisation par l'image

Dans ce travail continu d'identification, il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer le poids de l'image. Dans l'identification/encadrement des "anonymes" télévisés, l'image (le cadre) répète le son (le commentaire). Elle le complète aussi, parfois jusqu'à la caricature. Compte tenu de l'obligation de montrer (au sens littéral et figuré) le lien de l'interviewé au sujet, de la quasi-obligation qu'il y a apparemment à l'intégrer à une catégorie générique (d'où parle-t-il), du temps imparti pour réaliser cette insertion, on comprend pourquoi "en général, le Journaliste Reporter d'Image porte une grande attention à l'aspect non ambigu de l'image [...]. "On place l'interviewé dans une pièce choisie en fonction du contenu du reportage, constate Jacques Siracusa : la présence d'un trophée, d'une photo de famille, etc. ou bien l'ambiance de la bibliothèque ou de la cuisine deviennent des indicateurs d'un rôle social¹⁸". Comment illustrer un reportage sur les magistrats italiens chargés de la lutte contre la mafia dorénavant privés de garde rapprochée ? Dans leurs bureaux, consultant des dossiers, comme c'est le cas de pratiquement toutes les interviews de juges d'instruction ? Surtout pas : ces lieux, chargés de solennité et véritables territoires de ces professionnels, iraient à l'encontre de l'angle du sujet. On les filme donc seuls, conduisant leur voiture, visiblement sans protection (JT, France 2, 13h). De même, pour garantir par l'image que les commentaires d'inconnus sur la destruction d'une tour répondent visiblement aux critères de commentaires informatifs parce qu'émis par des gens concernés par l'actualité, un habitant de la cité en question est volontairement placé 1/ dans son appartement (habitant et non élu municipal donc), 2/ devant une fenêtre donnant sur les ruines de la tour (habitant qui plus est géographiquement et presque physiquement suffisamment proche pour avoir un avis légitime sur cette actualité : LCI, 15h). Bref, de manière peu surprenante, l'équipe de journalistes essaye de maîtriser l'image autant que son commentaire.

Et c'est aussi pourquoi la notion d'anonymat est plus difficilement applicable dans les programmes d'information télévisés que dans les autres espaces médiatiques. Si l'on ne réduit pas cette question d'identification à sa dimension

individuelle, si l'on accorde autant d'importance aux incrustés "adjudant", "avocat", "père", "porte-parole du collectif d'association...", "animateur social" qu'aux autres critères d'identification comme nous incite à le faire la logique de production d'information, alors les informations apportées par les seules images prennent ici encore plus d'importance. Comment pourrait-on occulter le contexte d'interview, l'âge, le sexe, les vêtements, l'accent qui, comme le nom, ancrent une personne dans une catégorie ? Le point de vue de l'institution policière sur la sécurité d'un quartier est aussi souvent que possible donné par un policier en tenue (France 3, 19h), celle des médecins justifiant leur grève par un médecin dans son cabinet (TF1, France 2, France 3). Est-ce un hasard si les femmes, moins souvent figures professionnelles (policier, sauveteur, agent de bus, ouvrier d'usine), syndicales ou politiques (maire), plus "anonymes" que les hommes (68 femmes sur ce corpus de 220 anonymes), ne se voient surreprésentées que dans un seul critère implicite de sélection : comme fille (sujet sur les maisons de retraite, FR3 Toulouse) ou mère de famille (reportages sur la vaccination contre la méningite et surtout *Ça me révolte*, M6, dossier d'où les pères se signalent par leur absence) ? Est-ce un hasard si l'identité sexuelle est utilisée de manière aussi caricaturale quand il faut catégoriser en quelques instants un inconnu (les femmes plus volontiers sélectionnées pour figurer l'avis des parents, et indirectement plus régulièrement définies comme mères que comme professionnelles, exceptées pour les professions très féminisées telles les infirmières) ? De fait, la machine à classification des discours est déjà enclenchée. Ce qui est a fortiori le cas des "inconnus du JT", le cadre de l'entretien ayant une importance réelle, à commencer pour l'équipe des journalistes (environ une interview sur deux se trouve accompagnée d'images muettes montrant l'interviewé en train de travailler, de conduire, etc.).

II - L'anonyme médiatiquement idéal

Relever que le citoyen inconnu n'a quasiment jamais - au moins dans les JT/reportages télévisés - la faculté de parler de nulle part, sans nom ou plutôt origine individuelle et surtout collective, sans justification informative aussi, montre

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette

à quel point cet inconnu-là n'a au fond pas la possibilité de s'abstraire complètement des logiques collectives traversant l'espace public en général et cet espace de parole civile en particulier. Reste qu'il vaut mieux être sélectionné que de ne jamais apparaître, aussi succincte, mise en forme, sélectionnée, encadrée même par les commentaires over des journalistes chacune de ces interventions soit-elle. Les batailles symboliques et médiatiques touchant à la définition des comportements professionnels les plus efficaces, des normes comportementales les plus légitimes passent aussi par ces témoignages, réactions, commentaires diffusés à la chaîne. Il ne sert à rien pour un groupe constitué d'avoir une opinion, une proposition originale si personne n'en entend jamais parler, y compris sous forme brève.

1/ Catégorisation et légitimation

Ignorer cette dimension de l'anonymat médiatique, ou ce qui revient au même ici, ne considérer que le versant médiatique de cette question (l'anonymat comme moyen journalistique d'humaniser l'abstraite opinion publique), c'est ignorer l'autre versant de la relation (l'anonymat comme moyen de faire passer une image ou un point de vue collectif)¹⁹. Bien sûr, beaucoup de ces passants, patients, consommateurs, automobilistes, manifestants, témoins, usagers, habitants inconnus ne représentent qu'eux-mêmes. Mais beaucoup aussi, l'écrasante majorité en réalité, représentent une catégorie professionnelle, un syndicat, une association, voire un parti politique. Car de fait, l'actualité nationale sélectionnée se confond très souvent avec une actualité professionnelle. 48% des "anonymes" recensés se trouvent interviewés en raison de leur profession (des avocats, médecins, policiers, enseignants, comédiens, ouvriers d'AZF et de Brandt principalement). Il suffit d'y ajouter les réactions des syndicalistes (5%), porte-parole associatifs (5%) et élus politiques (ministres, députés ou plus régionalement maires de petites communes : 6%) pour que la proportion d'inconnus susceptibles de ne représenter qu'eux-mêmes et non, indirectement, un intérêt professionnel ou idéologique déterminé se réduise significativement (36% des 220 "anonymes" du corpus).

Or, la question de "l'anonymat" de professionnels ne se pose

pas de la même façon que celle des citoyens lambda, figures diverses d'un phénomène supposé singulier. Là, le poids accordé à chacun, à leur représentativité suggérée ou revendiquée, au degré de généralisation attribué à leurs propos, aux exigences d'authenticité et de concret comme possibles matériaux d'une stratégie de communication collective prend une importance tangible. Car les enjeux économiques et professionnels concernant les conditions de travail, les rémunérations, les statuts, quotidiennement traités dans les JT via les grèves hebdomadaires ou les restructurations mensuelles sont plus immédiatement visibles que les enjeux sociaux et philosophiques sous-jacents à un reportage sur la garde alternée entre parents divorcés. Encore que, dans un tel espace d'expression, espace où les interviewés ne maîtrisent totalement que leur propre prestation, l'importance que les journalistes leur accordent et qu'eux-mêmes revendiquent ne peut dépendre que de multiples facteurs.

Au premier abord, cette importance dépend avant tout de la légitimité collective accordée aux uns et aux autres. Mais en ce domaine, rien ne semble définitivement fixé. D'un côté, les idées des "anonymes" sélectionnés ne sont qu'exceptionnellement contredites frontalement (sur 220 interviews, on ne relève que 2 commentaires over des journalistes ouvertement défavorables). De l'autre, tous sont loin d'être présentés comme parfaitement représentatifs d'un groupe pleinement homogène. On est loin des citoyens/témoins longuement sélectionnés pour les palabres télévisées et jugés d'autant plus intéressants que leur histoire passe pour être exemplaire du sujet du jour²⁰. On est tout aussi loin de l'idée d'anonymat comme force collective, principe commun à la fois aux classes ouvrières pour qui la masse compte plus que l'individu et à la communauté scientifique où, par principe, "en neutralisant l'énonciateur on universalise l'énoncé" (peu importe l'auteur de la formule de gravitation universelle, explique Yves Jeanneret, même si chacun sait qu'historiquement c'est Newton qui l'a découverte²¹). Seules quelques extensions rapides, glissées au détour d'une phrase, collectivisent quelques-unes des interventions d'anonymes individuels (passants, conducteurs, consommateurs...). Ainsi, telle réaction compréhensive d'un passant à propos d'une grève de chauffeurs de bus se transforme subrepti-

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

cement en : " *des voyageurs* qui comprennent donc bien les motivations de ce mouvement et qui sont solidaires " (l'image choisie pour illustrer ce commentaire - un groupe de piétons traversant une rue - intensifiant subtilement l'affirmation du journaliste : JT, TF1, 13h).

En fait, l'importance accordée aux uns et aux autres, et derrière eux aux catégories qu'ils illustrent ou représentent, dépend plus directement du "rôle" accordé à chacun dans le reportage et plus globalement encore dans le traitement de l'information. Elle dépend du rapport supposé qu'ils ont avec l'événement (direct ou indirect), du temps de l'information (dernier soubresaut de l'actualité ou fait de société au long cours), du délai laissé au commentaire (commentaire "indispensable" et quasiment immédiat ou non, temps de la réaction ou de l'analyse et de la réflexion), des questions posées ou encore de la maîtrise qu'ils sont supposés ou non avoir sur les faits traités. Quel type "d'anonyme" rentre au fond dans la catégorie "personnage actif" (initiateur du mouvement, du décret ou du congrès du jour), "personnage réactif" (réactions d'enseignants à la nouvelle carte scolaire : France 3, 12h, Quercy Rouergue), "personnage strictement illustratif" (portraits de maîtres-chiens), "personnage d'une histoire singulière" (l'histoire d'un coureur automobile [Didier Aurioi : France 3, 12h, Quercy Rouergue], typique du témoignage de type historique défini par François Jost comme "le récit de vie, qui témoigne

d'une personne singulière, trace des moments de son existence²²) ? Qui agit ? Qui réagit ? Qui ne fait que témoigner comme échantillon d'un phénomène plus général ? Qui "décrit la réalité" du jour et qui se voit, même en partie anonymement, autorisé à commenter, juger ou interpréter publiquement cette "réalité" ? Qui enfin domine l'événement et le temps de l'événement ?

Tous ces cadrages et recadrages des paroles "anonymes" découlent très largement des commentaires et du montage *a posteriori*. Mais beaucoup se jouent aussi pendant l'interview. Et c'est bien parce que les interviewés ont visiblement une conscience aiguë de l'importance des questions dans le rôle informatif qui leur est finalement alloué que l'on s'explique pourquoi le moment de l'interview est l'objet des plus nombreuses frictions. Car, explique Jacques Siracusa, c'est au moment où le simple citoyen comprend que, contrairement à ce que la prise de contact téléphonique lui laissait supposer ("on aimerait vous poser quelques questions"), ses meilleures réponses sont celles qui "cadrent bien, celles qui sont dans l'angle", celles qui sont synthétiques et ne débordent pas du cadre prévu par le journaliste, que les désaccords interviennent le plus fréquemment²³.

Et c'est pourquoi il faut insister

Et c'est pourquoi il faut insister sur l'appropriation des personnages "initiateurs de l'actualité" par les seuls "anonymes interviewés en raison de leur profession" (chercheur, procureur). Il faut relever leur forte présence dans celle de "commentateurs de l'actualité" (salariés d'usines en restructuration, avocats, salariés manifestants, moniteurs d'auto-école, anonymes professionnels qui représentent 56% des interviewés réagissant à l'actualité). Une position de commentateur plus fréquente pour eux que pour les citoyens lambda (parents d'enfants concernés par une campagne de vaccination, voisins de pédophiles présumés, habitants d'un quartier théâtre d'actes d'agression).

sur l'appropriation des personnages "initiateurs de l'actualité" par les seuls "anonymes interviewés en raison de leur profession" (chercheur, procureur). Il faut relever leur forte présence dans celle de "commentateurs de l'actualité"

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette

(salariés d'usines en restructuration, avocats, salariés manifestants, moniteurs d'auto-école, anonymes professionnels qui représentent 56% des interviewés réagissant à l'actualité). Une position de commentateur plus fréquente pour eux que pour les citoyens lambda (parents d'enfants concernés par une campagne de vaccination, voisins de pédophiles présumés, habitants d'un quartier théâtre d'actes d'agression). S'il y a enfin quelques pharmaciens, officiers de marine figurant l'actualité du moment, c'est avant tout des patients (méningite, greffes) ou encore des enfants (écoles de Kaboul, jeux dangereux, opération "pièces jaunes") qui composent la catégorie illustrative. Et c'est aussi par un tel biais que ces paroles d'inconnus réactivent à leur niveau les batailles professionnelles, sociales, normatives ou culturelles traversant tous les problèmes - et les enjeux - d'actualité.

2/ Le poids du contexte

Mais parce qu'il s'agit d'une combinaison d'images et de sons, on ne peut occulter l'importance des plans accompagnant ces interviews. Selon que les restaurateurs corses (TF1, 13h), les médecins grévistes (tous les journaux), les démineurs bretons (France 2, 13h), les maîtres-chiens pyrénéens (France 3, Toulouse, 12h) voient leurs propos précédés, illustrés ou complétés d'images muettes ou non, ils bénéficieront ou non de cet argument inestimable et quasi subliminal pour une revendication professionnelle qu'est cette démonstration par l'exemple du sérieux, de l'importance, de l'efficacité, de l'étendue, de la méticulosité, de la difficulté, de la dangerosité ou encore de l'ampleur du travail. Quel que soit le sujet (reportage de découverte, revendication statutaire, actualité), l'image de leur travail quotidien est l'un de leurs meilleurs arguments. Un reportage d'1 mn30 filmant toute une escouade de gendarmes arrêtant un réseau de trafiquants présumés de drogue au petit matin vaut mieux que tous les discours syndicalistes pour décrire le contexte, la manière de procéder, le savoir-faire, les conditions de travail, l'utilité, les dangers aussi du métier de gendarme-de-zone-périurbaine (TF1, 13 h et 20h). C'est l'argument par l'exemple²⁴ absolu. La rationalisation postérieure du gradé devient alors presque superflue ("A partir du mo-

ment où l'individu est susceptible d'être dangereux, on est obligé de prendre des sécurités pour notre personnel, pour que tout le monde revienne sans blessure" : TF1, 13h et 20h). Comment reprocher au médecin suivi pas à pas par une équipe de journalistes, du matin dans son cabinet jusqu'aux visites tardives en campagne, de revendiquer une augmentation des tarifs de consultation ? Surtout quand "l'équation" du reportage change, quand ce n'est plus deux médecins grévistes et un patient que l'on interroge (France 2, 13h) mais trois patients pour un médecin (TF1, 13h). Quand ce n'est plus un mouvement explicitement revendicatif, source de débat, mais un mouvement qui est présenté comme concernant en priorité tout le monde. Plus encore, que signifie demander à des patients ce qu'ils pensent d'une telle grève dans le cabinet même de leur généraliste, dans leur territoire et sous leur contrôle en quelque sorte (d'ailleurs, une des patientes filmées ne peut s'empêcher de détourner un instant le regard de la caméra pour contrôler la réaction de son médecin) ? Et ce d'autant plus que rien n'indique que le médecin suivi est par ailleurs responsable départemental du syndicat majoritaire (TF1, 13h). On est ici entièrement dans le registre de la vérité autodémontrée que Pierre Legendre croit déceler comme fondement du système de preuve de la société contemporaine. Une vérité qui, contrairement au système contradictoire mis en scène par l'institution judiciaire, "n'a pas à se démontrer. Elle doit être seulement énoncée, déclarée, rattachée et célébrée par les moyens qui sont les siens dans le domaine des systèmes d'organisation²⁵". Il suffit que, au-delà du nombre d'interviews accordé à toutes les parties d'un conflit, l'alternance des points de vue chère aux journalistes ne soit pas étendue à la présence égale ou non d'images muettes dans les reportages accordés aux uns et aux autres, aux médecins et aux responsables de la CNAM, pour que cette preuve par l'image amorce sans véritable contradiction la légitimité des propos émis. Cette autre facette de la puissance de l'image permet d'apprécier rétrospectivement combien chaque "anonyme", et notamment chaque "anonyme professionnel", acceptant d'être filmé "avec l'objet qui est censé le représenter le mieux ou mimant la lecture de documents ou ses gestes professionnels, et ce tout le temps et toutes les

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

fois nécessaires à la réalisation d'une image propre"²⁶ gagne à se plier à ces directives.

Mais plus encore qu'un indicateur de l'identité des inconnus interviewés (indicateur souvent jugé fiable par les reporters²⁷), l'imposant bureau vitré ou l'atelier de l'artisan, la salle de classe ou le salon familial entament une logique et un enjeu plus radicaux encore, celui des espaces les plus légitimes à l'expression d'une parole publique. Bref, ces multiples lieux de l'anonymat engagent-ils une nouvelle géographie de l'espace public médiatique ? Un espace public multiple, éclaté et du même coup plus diffus sinon plus fragile. Un nouveau territoire de l'espace public en concurrence directe avec les lieux habituels, traditionnels ou mêmes solennels de discussion de la société sur elle-même (parlement, cours des palais gouvernementaux et même plateaux des débats télévisés).

III - Les lieux de l'anonymat

Dit autrement, à la question fondamentale "d'où parlent les anonymes ?", et par exemple "d'où parlent les opposants au 19 mars 1962 comme date commémorative de la guerre d'Algérie ?", la réponse est double. Une réponse sociale et politique d'abord : du côté du gouvernement et du député radical de gauche qui a proposé cette loi et des associations d'anciens combattants d'Algérie qui la défendent, ou du côté des associations harkis ou pieds noirs toutes farouchement opposées à cette date (tous les journaux) ? Mais aussi une réponse géographique, croisant partiellement la première : de la salle des quatre colonnes de l'Assemblée nationale, des pavés de Matignon ou de la rue, devant les grilles des préfectures ou du palais Bourbon ?

1/ Une nouvelle géographie de l'espace public ?

Ne pas s'attacher précisément aux situations d'interviews reviendrait ici à sous-estimer les valeurs symboliques et mêmes politiques inscrites presque physiquement dans chacun de ces lieux. Car filmer des plans extérieurs, se rendre sur place, aller dans toutes les régions de France, c'est montrer le professionnalisme, le don d'ubiquité de l'équipe de journalisme²⁸. C'est apporter une garantie de crédibilité des sources. Mais c'est plus que cela. Dans le domaine po-

litique plus qu'ailleurs, domaine où il est primordial de convaincre que son discours reprend les préoccupations d'une large palette de la population, où il est selon les situations vital d'afficher que l'on parle "d'en haut" (au nom de l'intérêt public par exemple) ou "d'en bas" (au nom des exclus de tout bord), la ville ou l'endroit symboliquement choisis sont depuis longtemps systématiquement intégrés dans les stratégies électorales d'élus politiques en campagne. Mais ce que ces fragments de discours télévisés amènent c'est finalement une application exponentielle de ce principe.

Bien sûr, la solennité de la proposition du député prend plus de force encore quand les plans de l'Assemblée succèdent à ceux d'une rue passante ordinaire. Mais les significations des paroles militantes ont elles aussi une tonalité différente suivant la mise en scène sélectionnée.

Où le débat doit-il être mené ? Dans la rue, lieu symbolique de l'opposition minoritaire des groupes en dehors des cercles de décision ? Devant les emblèmes du pouvoir institutionnel comme le font la plupart des manifestations ? Pour les uns (anciens combattants d'Algérie : France 3 national, 19h), l'image de leur regroupement devant l'Assemblée nationale affiche un ton politique à leurs revendications. Imposer aux reporters cette mise en scène (les interviews de militants anonymes se passent du même coup ici), c'est suggérer par l'image que cette question est avant tout une question politique dans laquelle chaque parti doit se déterminer.

C'est un groupe qu'on interroge, un ensemble s'étant volontairement rassemblé pour faire poids, y compris par l'image, et non une succession d'anonymes isolés.

Pour d'autres en revanche, le lieu des débats, et indirectement la stratégie choisie, sont radicalement différents. C'est sur un marché montpelliérain que le porte-parole d'une association harkis héraultais et des partisans anonymes se laissent filmer par l'équipe de journalistes (TF1, JT, 13h). C'est du marché, lieu par excellence de la vie de quartier et des préoccupations les plus triviales (faire ses courses), parabole délibérée ici de l'idée de proximité, que doit s'organiser le débat. Non seulement cette question nous concerne comme toutes les autres préoccupations quotidiennes (c'est mani-

festement la conversation du jour sur ce marché), mais les objections viennent *visiblement* de la société civile et pas seulement de militants motivés, d'un espace partagé par tous et non d'un espace strictement politique.

2/ La publicisation symbolique d'espaces privés

Mais ce serait une erreur de confiner les enjeux inhérents aux lieux de l'anonymat au champ où ces enjeux sont les plus palpables car les plus directement réinvestis, à savoir le champ politique. C'est à la limite dans les situations les plus contrastées, celles où le souffle des problèmes publics est volontairement exporté jusqu'aux plus intimes des lieux privés qu'apparaît nettement combien chaque décor volontairement choisi sous-tend potentiellement un message et parfois une idéologie déterminés. Ainsi, dans un reportage construit sur l'opposition Etat/société civile, action individuelle/non-action collective, association/institution, le message de l'association est selon les moments et l'ampleur du discours porté le témoignage d'une militante inscrit dans des territoires différents²⁹. Tout est fortement ritualisé. S'il y a certes une volonté des professionnels de donner du rythme au reportage en brisant la monotonie du cadre, reste qu'aucun espace d'interview n'est choisi de manière fortuite. Bien au contraire. Chaque pièce, chaque décor est mis au service d'un ton, d'une atmosphère ou d'une ambition précise.

Parce qu'il s'agit d'abord d'un combat engagé après un drame privé, parce qu'en quelque sorte le début de son engagement et la principale justification et légitimité d'intervention publique de la mère de famille interrogée, l'entretien commence par le récit de la mort accidentelle de son aîné. Ce premier moment du témoignage, comme mère, c'est celui de la douleur, de la souffrance, de l'émotion dans la voix, celui de la description détaillée d'un drame où un enfant meurt pour avoir essayé seul le jeu du foulard. Il se déploie dans l'espace intime de "la chambre du fils" ("comment cela c'est passé?", "vous ne vous doutiez pas du tout qu'il pratiquait ce jeu?"). La vision du lit, des posters collés au mur par l'adolescent, l'atmosphère oppressante qui ressortent de cette pièce trop bien rangée pour être pleine de vie, font écho aux mots de sa mère ("je l'ai trouvé

comme ça", "c'était l'horreur totale. Tout tombe sur votre tête", "vous vous dites que la vie est finie pour toute la famille"). C'est parce que l'espace de la chambre est celui de l'intimité par excellence, le coffre-fort des confidences et des secrets de l'enfance, que les maux énoncés ont autant de résonance.

Le moment du témoignage militant, celui de la victime décidant de réagir, de s'associer avec d'autres victimes, correspond à l'espace de décision de la maison : le salon. C'est (avec la cuisine, pièce utilisée dans un autre reportage) la pièce commune à tous les membres de la famille, celle où l'on peut s'asseoir, lire, discuter, celle où l'on reçoit les visiteurs, celle qu'on réserve pour les réceptions et les fêtes. Il n'est donc pas surprenant qu'elle soit symboliquement utilisée comme version domestique des salons publics - les salons de la République - où se prennent une partie des décisions collectives. Un tel réinvestissement symbolique dit bien quels enjeux, quelles ambitions aussi sont portés par cette extension symbolique de l'espace public à l'espace domestique. C'est de ses placards que la militante/témoin sort tous les dossiers consacrés au sujet, une légère contre-plongée accentuant encore l'impression de détermination qui se lit sur son visage.

Enfin, de façon à la fois très explicite et significative, le temps du témoignage engagé, de l'explication des actions engagées, celui de la projection d'une personne privée portant un message solennel et surtout voulant peser sur l'action publique a pour scène un cadre extérieur. C'est sur une plage (lignes horizontales du paysage et en même temps forces contenues des vagues, force tranquille mais sûre de son combat), c'est-à-dire dans un lieu public et non dans sa maison qu'elle explique qu'aucune "campagne de prévention n'a été lancée [...]". Il suffit de passer dans les classes et faire une information d'une heure. Ce n'est quand même pas bien compliqué. Si le discours public prend sa source d'un espace privé, voire intime, pour se déployer ensuite dans un espace collectif, il ne s'agit tout même pas d'une salle de classe ou, plus officiellement encore, d'un bureau du rectorat. En cela, c'est un cheminement et surtout un cadre final qui s'accorde parfaitement avec le discours idéologique explicitement dé-

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

fendu ici. S'il existe une solution à cet "effroyable problème de santé publique", il ne peut venir que du double espace privé familial et associatif. Puisque l'Etat préfère se taire au motif qu'il est plus dangereux encore d'en parler (et de donner par contre-coup envie à des adolescents d'essayer), alors c'est à une maman "anonyme" qui "malgré votre douleur, votre difficulté à vivre en ce moment après ce drame, [qui] avez tenu à être là ce soir pour pousser vraiment un cri de colère" (*dixit* l'animateur).

Le territoire de l'espace public n'est donc pas qu'un indicateur d'identité supplémentaire, un moyen de revendiquer telle ou telle légitimité supplémentaire. C'est aussi le terrain d'un enjeu idéologique propre. Celui du centre symbolique de notre vie collective, des lieux de négociation des problèmes économiques ou sociaux et des formes d'engagement public que cela implique (où règle-t-on la question des tarifs médicaux : sur le terrain de la CNAM, dans leurs locaux donc, ou, symboliquement, à partir des cabinets médicaux, interviews de patients à l'appui ?). Et parallèlement aux formes d'engagement, c'est aux formes de discours que touche "l'anonymat médiatique."

IV - Les registres informatifs de l'anonymat

Selon que sont intégrées ou non quelques paroles expresses de citoyens standards, c'est un peu plus "d'authenticité", de quotidienneté, de recherche de personnalisation des discours, de simplification pour le plus grand nombre (par des considérations plus ordinaires, parfois banales, mais toujours accessibles)³⁰ que les reporters chercheront à intégrer ou non dans leur montage. C'est donc une vision différente du registre d'information jugé intéressant mais plus profondément encore de la notion même d'information que l'utilisation de ces paroles d'inconnus met en exergue. Un écart qui apparaît entre type de sujet (lesquels méritent interview ?) mais surtout entre type de rédaction, toutes ne donnant pas aux différents sens de ce mot une même hiérarchie. Quand s'intéresse-t-on au vécu, au ressenti, aux émotions, aux impressions, aux inquiétudes ou aux joies des personnes directement ou indirectement concernées par l'actualité ? À quel moment au fond les sentiments des acteurs sont-ils jugés comme une information plus impor-

tante que les explications générales ou les mises en perspective globale des actions traitées ?

1/ La valeur ajoutée des propos d'inconnus

Et c'est précisément lorsque ces impressions deviennent prioritaires qu'apparaissent le mieux les stratégies intégrées dans la présence systématique d'anonymes. Inversement, c'est également par ce biais qu'on peut mesurer les implications provoquées par l'absence de telles interviews. De fait, tous journaux confondus, peu de sujets cumulent beaucoup d'interviews. Un seul événement fait l'unanimité, celui des réactions au plan de rachat d'une entreprise (Brandt). Ici, et seulement ici, les réactions des salariés priment pour tous. Quand le commentaire ne commence pas frontalement par la question "qu'est-ce que vous ressentez madame ?" (France 2, 13h), il détaille les angoisses passées et les espoirs présents des uns et des autres ("plus personne ne dormait la nuit", "tout allait au plus mal"). En tout état de cause, la joie ou la peur d'autrui constituent le type même d'information difficile à exposer en *voix-off*, abstraitement. Plus caractéristique encore, apparaît même un équivalent du principe journalistique de "l'équilibre" qui veut que l'on donne le même temps de parole à toutes les opinions, aux pour et aux contres, quelle que soit à la limite la représentativité des uns et des autres, dans le domaine du vécu. Sur six sites concernés par la décision du tribunal administratif, un seul va fermer. Plus des 4/5ème des emplois sont - provisoirement ? - sauvés. Et pourtant, dans une recherche d'équilibre parfait, une place quasi égale est laissée aux deux réactions, aux salariés soulagés et à leurs collègues effondrés, à l'expression de la satisfaction prudente comme à celle de la tristesse manifeste (voire des larmes difficilement contenues : TF1, 13h et Arte, 19h45). Exposer ainsi toute la palette des sentiments, renforcer en la diversifiant la richesse émotionnelle du reportage, c'est exploiter autant que possible l'intérêt de ce type de stratégie informative.

Intégrer ou ignorer des fragments de vécu, des bribes de réactions ou d'émotions provoquées par telle ou telle nouvelle, relève manifestement d'une conception plus globale des actes d'informer, de comprendre ou de juger. On peut

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette

ainsi corréler l'absence "d'anonymes" avec la volonté de détailler en priorité les tenants et aboutissants de l'événement, à ces antécédents, ces répercussions sociales ou internationales, ces niveaux d'application. C'est dans un sujet pluridimensionnel, à la fois social et médical, philosophique et technique, en même temps susceptible d'être seulement traité sous l'angle du témoignage ou sous celui de ces conséquences éthiques et scientifiques comme c'est le cas du clonage thérapeutique, que la variabilité des modes de traitement du vécu comme *grille de lecture et d'explication des enjeux d'actualité* apparaît le plus nettement. D'un côté, quelques-uns choisissent d'axer leur reportage sur les moments éprouvants vécus par tout patient en attente de greffe, sur le geste d'amour que représente le don d'organe d'un vivant à un proche (enfants/parent) ou conjoint, témoignage de donneurs à l'appui (TF1, 13h). De l'autre, la plupart des JT détaillent de façon presque exhaustive tous les aspects du projet de loi, y compris les plus abstraits (organes concernés, lien de parenté exigé pour autoriser le don d'organe d'une personne vivante mais aussi utilisation scientifique des seuls embryons surnuméraires actuellement voués à la destruction, création d'une agence nationale sur la génétique humaine, etc. : notamment France 2, Canal +, LCI, Arte). A l'exception de rares chercheurs, aucune interview ne complète l'ensemble. Seuls des graphiques, schémas, chiffres étayent ces explications. Sans doute ne peut-on

d'ailleurs totalement expliquer la moindre place laissée aux propos "anonymes" dans des sujets aussi complexes, y compris "d'anonymes professionnels" (généticiciens, praticiens...) sans tenir compte du fait qu'il est plus facile et à vrai dire plus valorisant pour les journalistes de donner une

explication que d'exprimer une émotion à la place des principaux intéressés.

Ont peut ainsi corréler l'absence "d'anonymes" avec la volonté de détailler en priorité les tenants et aboutissants de l'événement, à ces antécédents, ces répercussions sociales ou internationales, ces niveaux d'application. C'est dans un sujet pluridimensionnel, à la fois social et médical, philosophique et technique, en même temps susceptible d'être seulement traité sous l'angle du témoignage ou sous celui de ces conséquences éthiques et scientifiques comme c'est le cas du clonage thérapeutique, que la variabilité des modes de traitement du vécu comme grille de lecture et d'explication des enjeux d'actualité apparaît le plus nettement.

2/ Une médiagénie de la parole "anonyme" ?

Et s'il fallait donner un exemple plus visible encore et même plus caricatural de l'opposition généralement opérée entre discours informatif et contribution d'anonymes, le peu de place laissé aux propos d'anonymes dans la presse écrite constitue celui-là. Dans les débats bioéthiques (Dominique Mehl) comme ailleurs, on trouve plus d'experts, de responsables, de porte-parole de groupes associatifs ou de familles d'idées dans la presse écrite qu'à la télévision. Tandis que la présence des témoins standards suit la courbe inverse³¹. Que change le passage par l'écrit aux propos d'anonymes ? Si la notion de médiagénie définie par Philippe Marion comme parcours de lecture propres à chaque média, parcours qui in-

duirait "des modes de participation et d'interaction se concrétisant en intelligence avec les messages qu'il véhicule"³² peut avoir une résonance ici, c'est sans doute dans l'inégal impact - et du même coup présence - des réactions, commentaires, témoignages, impressions et surtout sentiments d'inconnus dans la version écrite de cette grille de

Sébastien Rouquette

Les logiques de "l'anonymat"

lecture de l'actualité d'un jour (corpus : *Le Figaro*, *Libération*, *Le Parisien*, *La dépêche du midi* et *Midi Libre* du 16/01/2002). Un témoignage "d'anonyme" sans image ou son direct, sans émotion immédiatement perceptible ou sans attitude corporelle, linguistique, posture, intonation, accent, contexte déterminé, perd, pour les médias tout au moins, manifestement beaucoup de son intérêt. D'où probablement le faible nombre de "voix express" au total insérés dans ces quotidiens, la photo d'identité des passants interrogés n'apportant que très partiellement de telles informations (sur les cinq journaux du corpus, seuls le *Parisien* et *La dépêche* du midi réalisent chacun un article "voix express" pour plusieurs dizaines de sujets traités). Tout rappelle qu'il s'agit de propos rapportés ("le PDG de BNP-Paribas affirme lui aussi...", "les cadres de la société générale qui font part ..." : *Le Parisien*). Comment ces propos cités et recadrés pourraient-ils avoir la même force que la version filmée ? C'est aux journalistes envoyés sur place de décrire de manière la plus concrète possible l'ambiance générale, l'humeur, le ton et les sentiments des acteurs de l'actualité ("l'ex-ministre des Affaires sociales manifestement folle de rage", "les représentants des 4500 salariés [...] qui ne cachaient pas "leur joie" et leur "soulagement", les guillemets voulant le plus visiblement possible signifier qu'il s'agit d'émotions rapportées et non d'interprétations partielles et partiales du journaliste : *Libération*). Et en cela, l'évaluation de la place et du rôle laissé aux citoyens "anonymes" dans l'espace public médiatique ne peut faire l'économie de la prise en compte de la spécificité de chaque média.

Or, d'une certaine façon, ces citations en italique constituent les seules vraies paroles d'anonymes de cet espace médiatique. Peu importe le nom de celui qui s'exprime. Seul compte le groupe qu'il représente. D'autant plus que, contrairement aux téléspectateurs, les lecteurs ne le voient de toute façon pas. Son importance individuelle comme source d'information étant pour cela moins palpable et donc plus simple à occulter. Dans le domaine abstrait de l'écrit, un groupe aussi général que celui de "salariés de l'usine lambda", "bourgeoisie", "consommateurs" est plus aisément désigné par un terme générique que par un visage

("les consommateurs" ...). Alors, ici, effectivement, la privation volontaire de l'identité individuelle est un instrument de généralisation. Ici plus qu'ailleurs, on peut parler, pour reprendre l'expression de Guy Lochard, de "figures prototypiques incarnées par des individus interchangeables"³³. Ce n'est plus tel médecin/militant qu'on interviewe mais plus globalement "L'Unof qui a réclamé «un Grenelle de la médecine générale»" (*Midi Libre*). C'est l'ensemble des "chefs d'entreprise [qui revendiquent...] «qu'il soit interdit à l'État de remettre en question l'équilibre des questions conclues»" (*Le Figaro*). Comme s'il fallait, pour que l'anonymat médiatique soit complètement et systématiquement appliqué, que la valeur de témoignage de l'information l'emporte sur sa valeur d'explication. Comme si, du même coup, le poids collectif des propos des uns et des autres prenait du même coup plus d'importance que la façon d'exprimer ces propos. Ici, c'est l'information, le point de vue de professionnels ou de groupes collectifs plus que celui de patients ou de clients, c'est le débat que les articles privilégient (le débat de l'Assemblée nationale à propos de la date commémorative du 19 mars 1962 et les réactions des députés constituent l'essentiel des articles [*Libération*], le réquisitoire du procureur chargé de l'enquête concernant l'accident d'AZF, celui - officiel - de l'institution judiciaire donc, pèse infiniment plus que l'interview de salariés [*La dépêche du midi*, *Le Figaro*]).

Et c'est bien à l'endroit où leur présence se fait plus discrète que l'on mesure le mieux pour quelles raisons et à quelles conditions leur participation est plus régulière ailleurs. Reste que c'est d'abord la mise à jour des multiples logiques traversant cet espace d'expression expresse qui permet de saisir les enjeux sous-jacents et surtout les conséquences amenées par l'extension télévisée de "l'anonymat médiatique".

Notes :

1. Jeanneret (Yves), "Supports et ressorts de l'anonymat", *Figures de l'anonymat. Médias et société*, sous la direction de Lambert (Frédéric), Paris, L'Harmattan, 2001, pp. 193-194
2. Mehl (Dominique), "La figure du témoin anonyme", in *Figures de l'anonymat*, *loc. cit.*, pp. 129-130.
3. Voir par exemple Mehl (Dominique), *ibid.*, ou encore Lochard (Guy),

Les logiques de "l'anonymat"

Sébastien Rouquette

"La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel", in *La télévision et ses téléspectateurs*, sous la direction de Esquenazi (Jean-Pierre), Paris, L'Harmattan, 1995, pp.150-163.

4. Ambroise-Rendu (Anne-Claude), "Triomphe et duplicité de l'anonymat dans les médias : la chronique des faits divers dans la presse française de la fin du XIXe siècle", in *Figures de l'anonymat*, loc. cit., pp. 15-26.

5. Lambert (Frédéric), "Acteurs et autorités des images anonymes", in *Figures de l'anonymat*, loc. cit., p. 184.

6. Lambert (Frédéric), "Introduction", loc. cit., p. 8.

7. Jeanneret (Yves), "Supports et ressorts de l'anonymat", loc. cit., pp. 193-194.

8. Formule de Gottlieb (Georges), "Merci mon chien", in *Autrement*, série Mutations, n°147, "Nom, prénom : la règle et le jeu", 1994, p. 170.

9. Ambroise-Rendu (Anne-Claude), "Triomphe et duplicité de l'anonymat dans les médias", loc. cit., p. 26.

10. Gottlieb (Georges), loc. cit., p. 170.

11. Interview de Darbois (Guy), in *Télé 7 jours*, 24/09/1979.

12. Dans un autre registre, Gilles Feyel montre bien que l'obligation de signature imposée aux journalistes (loi, plus tard abrogée, du 17 juillet 1850) vise pour les légitimistes et les républicains les plus convaincus soit à moraliser, soit à responsabiliser la presse. Pour certains donc, cette loi cherche à empêcher de juger sans risquer d'être jugé. De même, incruster le nom et le prénom de l'interviewé, c'est, pour reprendre une formule de Gilles Feyel, donner "une responsabilité devant le tribunal de l'opinion." Feyel (Gilles), "La querelle de l'anonymat des journalistes entre 1936 et 1950. Une étape dans la progressive prise de conscience d'une identité professionnelle ?", in *Figures de l'anonymat*, loc. cit., pp. 35-36.

13. Jeanneret (Yves), "Supports et ressorts de l'anonymat", loc. cit., p. 196.

14. Chalanset (Alice), "Préface", in *Autrement*, loc. cit., p. 13.

15. Ambroise-Rendu (Anne-Claude), "Triomphe et duplicité de l'anonymat dans les médias", loc. cit., p. 23.

16. *Ibid*, p. 21.

17. Perrineau (Pascal), (s. d.), *L'engagement politique*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.

18. Siracusa (Jacques), *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Paris, Ina/De Boeck, pp. 145-146.

19. Pour cette question voir Rouquette (Sébastien), *L'impopulaire télévision populaire*, Paris, L'Harmattan, collection Audiovisuel et communication, 2001, pp. 31-100.

20. Pour les débats, voir Rouquette (Sébastien), *Vie et mort des débats télévisés*, Ina/De Boeck, collection Médias/recherches, 2002, 2e partie. Pour les *reality shows*, se référer à l'une des catégories de témoins distinguées par Mehl (Dominique), *La télévision de l'intimité*, Paris, Seuil, collection Essai politique, 1996, 255p.

21. Jeanneret (Yves), "Supports et ressorts de l'anonymat", loc. cit., p. 196.

22. Jost (François), *La télévision du quotidien*, loc. cit., p. 64.

23. Siracusa (Jacques), loc. cit., pp. 142-147.

24. Rouquette (Sébastien), *L'impopulaire télévision populaire*, loc. cit., pp. 261-294.

25. Legendre (Pierre), *L'empire de la vérité. Introduction aux espaces dogmatiques industriels*, Paris, Fayard, 1983, pp. 253 et sqq.

26. Constat réalisé lors du travail entre autres ethnographique de Siracusa (Jacques), loc. cit.

27. A ce propos Jacques Siracusa cite l'étude dirigée par Richard Ericson qui note que "le contexte de tournage est souvent considéré par les reporters comme un élément pertinent pour identifier la source, pour visualiser une manière de positionner l'interview." Ericson (Richard) et alii, *Visualizing deviance. A study of news organization*, University of Toronto Press, Toronto, 1987, p. 277.

28. Viallon (Philippe), *L'analyse du discours de la télévision*, Paris, PUF, pp. 101-108.

29. Bernard de la Villardière, *Ça me révolte*, "Jeux dangereux", M6, 20h45-22h45, 15/01/2002.

30. Processus commun aux fragments de discours anonymes des reportages télévisés et des débats politiques comme permet de le montrer l'explication très détaillée que donne Eric Darras des enjeux propres à la présence accrue de citoyens lambda sur les plateaux des débats politiques. Darras (Eric), "Un paysan à la télé", in *Réseaux*, n°63, 1994, pp. 84-91.

31. Recherche statistique effectuée pour les controverses bioéthiques dans les pages débats des journaux comme dans les programmes télévisés par Mehl (Dominique), "Retour sur la néo-télévision", in *Penser la télévision*, sous la direction de Bourdon (Jérôme) et Jost (François), Paris, Ina-Nathan, 1998.

32. Marion (Philippe), "Narratologie médiatique et médiagenie des récits", in *Recherches en communication*, n°7, 1997, pp. 81-82.

33. Lochard (Guy), "La parole du téléspectateur dans le reportage télévisuel", loc. cit., p. 151.